

PROJET D'EXTENSION DES PARCS ÉOLIENS DE GÉRY ET ÉRIZE-SAINT-DIZIER



Lettre d'information n°2

Juin 2019

LE MOT DU CHEF DE PROJET



Au début de l'année 2019, l'étude d'impact du projet d'extension des parcs éoliens de Géry et Érize-Saint-Dizier a démarré et un mât de mesure des vents a été installé sur la zone de projet (située entre les deux communes).

Comme nous nous y étions engagés dans la 1ère lettre, nous revenons vers vous avec l'actualité du projet et vous donnons **rendez-vous à la rentrée pour une permanence d'information durant laquelle nous pourrons répondre à toutes vos questions** ! La date vous sera communiquée ultérieurement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un agréable été !

Thomas Leblanc, chef de projet éolien

L'ACTUALITÉ DU PROJET : LES ÉTUDES SONT LANÇÉES !

Les études à réaliser permettent d'apprécier la conformité du projet avec la réglementation en vigueur. Ces études sont réalisées par des bureaux d'études indépendants et spécialisés, et constituent le **dossier de demande d'autorisation environnementale**. C'est celui-ci qui sera étudié par les services de l'État puis soumis à enquête publique afin que le Préfet prenne la décision d'autoriser (ou non) le projet.



ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Les études environnementales sont réalisées durant un cycle biologique complet (1 an) et reposent sur des sorties régulières sur le terrain pour observer les espèces présentes (de jour comme de nuit). La faune, la flore, l'avifaune et les chiroptères (chauves-souris) sont pris en compte.

Selon la sensibilité des espèces recensées, on adapte l'implantation des éoliennes ou l'on arrête les éoliennes à certaines périodes (plan de bridage).

Bureau d'étude : Envol Environnement

Calendrier : décembre 2018 à décembre 2019



ÉTUDE PAYSAGÈRE

L'étude paysagère s'appuie sur un diagnostic complet (relief, géologie, hydrographie, monuments et sites emblématiques, etc) pour évaluer la sensibilité du territoire.

Ensuite, des photomontages sont réalisés pour simuler la visibilité du parc depuis plusieurs dizaines de points de vue. Cette étude entre en compte dans le choix du nombre d'éoliennes et leur implantation finale.

Bureau d'étude : Jacquel & Chatillon

Calendrier : automne 2019



ÉTUDE ACOUSTIQUE

L'étude acoustique repose sur une mesure du bruit ambiant au niveau des habitations les plus proches. Ensuite, on modélise l'impact sonore des éoliennes pour vérifier leur conformité avec la réglementation en vigueur.

Si dans certaines conditions (vitesse, direction du vent...) les seuils sont dépassés, les éoliennes seront ralenties ou arrêtées.

À la construction du parc, une nouvelle campagne de mesures est réalisée pour vérifier la conformité des études.

Bureau d'étude : Sixense

Calendrier : automne 2019

UN PROJET DÉVELOPPÉ EN CONCERTATION AVEC LE TERRITOIRE



UN TERRITOIRE MAJORITAIREMENT FAVORABLE À L'ÉOLIEN !

Au lancement du projet en janvier 2019, Nordex a distribué la première lettre d'information en rencontrant en porte-à-porte les riverains présents. L'objectif était de mieux connaître votre perception de l'éolien en général, de ce projet en particulier, et vos sujets d'intérêt et de préoccupation. Au total, nous avons échangé avec 300 personnes à Érize-Saint-Dizier, Géry, Loisey, Levoncourt, Rumont, Lavallée et Naïves-Rosières soit 41% des foyers de cette zone.

Nous vous remercions de l'accueil que vous avez fait à notre équipe sur le terrain. Nous avons été satisfaits de constater que **l'énergie éolienne est bien perçue** par une large majorité de riverains (58%), et qu'**un nouveau projet est accueilli avec intérêt** (51% d'opinion favorable).



Le nuage de mots ci-dessous synthétise les thèmes dont vous nous avez parlé lors du porte-à-porte. La taille du mot correspond à sa récurrence (la transition énergétique est ainsi le thème le plus abordé). Ceci nous permet de savoir que **l'impact paysager** et **sonore** sont deux sujets auxquels vous êtes sensibles et pour lesquels nous serons particulièrement vigilants lors des études.



En ce qui concerne la **télévision**, si vous êtes concernés par des problèmes de réception, adressez vous à votre Mairie ! L'exploitant d'un parc a l'obligation légale de régler les problèmes à ses frais.

LA CO-CONSTRUCTION COMMENCE AVEC LE COMITÉ DE RIVERAINS

Mercredi 15 mai, des habitants d'Érize-Saint-Dizier, Géry et Loisey ont participé à la première réunion du *Comité de riverains* du projet. Cette instance a été mise en place par Nordex pour les habitants rencontrés en porte-à-porte (voir ci-dessus) qui souhaitent s'impliquer.

Cette première réunion a permis de faire connaissance et d'étudier le processus du développement d'un projet éolien. Les participants nous ont fait remonter leurs attentes et questionnements, et ont notamment exprimé leur souhait d'en savoir davantage sur l'étude acoustique qui sera menée.

Le compte-rendu de la réunion est disponible sur demande à l'adresse mail indiquée ci-dessous.



CONTACT

Thomas Leblanc, Chef de projet éolien
tleblanc@nordex-online.com — 06 43 05 34 38

Nordex France

194, Avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS